Envoyé en préfecture le 07/03/2026
Reçu en préfecture le 07/03/2026
Publié le
ID : 022-212200448-20260306-D2609-DE

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
COMMUNE DE COETMIEUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE COETMIEUX

SEANCE DU 6 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six, le six mars, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Mairie de Coëtmieux, sous la présidence de Monsieur TIREL Dominique.

Date de la convocation : 02/03/2026

Etaient présents : TIREL Dominique, BAUMONT Sébastien, HAQUIN Laurence, MENIER Michel, PECHEUR Virginie, REVEL Paul, GAUTHIER Jean-Paul, BERTRAND Daniel, MADEC Isabelle, LEPAGE Christelle, KERANGUYADER Erwan, ROHON David, LE MOUNIER Jean-Marie, PURON Muriel, FLAGEUL Nadine, HOUDMON Judith, LE GLATIN Lydie

Absent excusé : Madame GERARD Géraldine donne pouvoir à Monsieur BAUMONT Sébastien
Absent : Monsieur BARBO Jean-Luc
Secrétaire de séance : Monsieur BAUMONT Sébastien

Objet : 4.1 Personnel communal : Tableau des effectifs **D2609**

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.
Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Monsieur le Maire expose qu'il convient

- de créer un poste d'adjoint technique principal 2ème classe TC promouvable en 2026 au titre de l'ancienneté
- de créer un poste d'agent de maîtrise principal TC 80% promouvable en 2026 au titre de l'ancienneté

Monsieur le Maire propose de fixer comme suit le tableau des effectifs de la commune :

➢ **Filière Administrative**

. 1 rédacteur	TC
. 1 rédacteur principal 1ère classe	TC 80%

➢ **Filière Technique**

. 3 adjoints techniques	TC
. 3 adjoints techniques principal de 2ème classe	TC
. 1 agent de maîtrise	31h30 /35
. 1 agent de maîtrise	TC 80%
. 1 agent de maîtrise principal	TC 80%
.1 agent de maîtrise	TC
. 1 agent de maîtrise principal	TC

➢ **Filière secteur social**

. 1 agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	TC
. 1 agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	TNC 29H30
. 1 agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	TNC 29h00

➢ **Filière Culturelle**

. 1 assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques, principal de 2ème classe TC 80%

➢ **Filière Animation**

. 1 adjoint d'animation	TC

Envoyé en préfecture le 07/03/2026
Reçu en préfecture le 07/03/2026
Publié le
ID : 022-212200448-20260306-D2609-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

APPROUVE le tableau des effectifs ci-dessus,

AUTORISE Le Maire à signer tous documents nécessaires à l'exécution de cette décision,

VOTE : 18
- **POUR : 18**
- **CONTRE : 0**
- **ABSTENTION : 0**

Fait et délibéré à COËTMIEUX, les jours, mois et an susdits.
Le Maire,
Dominique TIREL

Secrétaire de séance
Sébastien BAUMONT